



Inscription à l'association sportive 23/24

AS du LEGTAF Jean Monnet 11 bis Promenade des Acacias

65500 VIC EN BIGORRE

Montant de l'adhésion à l'Association = 15 € avec Possibilité du paiement intégral de l'adhésion à l'Association par Carte Jeune Région, le partenaire de l'UNSS

• N° de carte Jeune :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) père, mère, représentant légal ⁽¹⁾

Autorise (2) né(e) le Classe :

Tél de l'élève :

à participer aux activités proposées par l'Association Sportive du LEGTAF Jean Monnet Vic en Bigorre

NB1 : L'adhésion à l'UNSS vaut acceptation de la prise d'images fixes ou animées et de son utilisation.

NB2 : En cas de nécessité, l'enseignant accompagnateur utilisera la « fiche d'urgence » (loi 2002-303 du 4 mars 2002) pour alerter le médecin régulateur du 15 ainsi que la famille.

Numéro de la famille à contacter en cas d'urgence :

Chaque adhérent a la possibilité de souscrire individuellement des garanties dommages corporels complémentaires ⁽³⁾

(1) rayer les mentions inutiles (2) nom prénom du licencié (3) entourer si demande de souscription

Fait à, le Signature

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE SPORTIVE EN COMPETITION DU RUGBY

Je soussigné(e).....

Docteur en Médecine, demeurant à

certifie avoir examiné né(e) le

et n'avoir constaté, à ce jour, aucun signe clinique apparent contre indiquant **la pratique du RUGBY en compétition** :

N.B. : Pour les sports nécessitant un examen spécifique préalable à la délivrance d'une licence, il conviendra de se référer à la législation en vigueur dans la fédération concernée.

Fait à, le Cachet et signature du médecin

CERTIFICAT DE SURCLASSEMENT

Je soussigné(e)..... Docteur en Médecine,

autorise le jeune ci-dessus nommé, à pratiquer dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure **dans le ou les sports suivants** :

.....

Fait à, le Cachet et signature du médecin